

DIPLÔME DE FORMATION CONTINUE

Mayer Philippe

obtient le diplôme de formation continue en

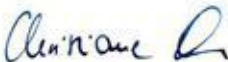
gynécologie et obstétrique

après avoir satisfait à son devoir de formation continue en vertu de la Réglementation pour la formation continue (RFC) de la Fédération des médecins suisses. Par la remise de ce diplôme, la Société suisse de gynécologie et obstétrique atteste que la formation continue a été accomplie selon les dispositions du programme prescrit.

Validité: 2013 - 2015

Berne, le 06/01/2013
GLN 7601000007995

Société suisse de gynécologie et obstétrique



Dr. Christiane Roth
Secrétaire générale SSGO